

Intitulé :

« Animatrice/teur d'Accueil de Loisirs »

Localisation :

« Les structures d'animations de type A.C.M. attachées à la collectivité »

Rattachement hiérarchique : Service Education

- Sous l'autorité du responsable du pôle Education
- Sous l'autorité du (des) responsable (s) d'Alsh

Cadre statutaire accessible :

Catégories selon qualification :

- C Filière animation : Adjoints territoriaux d'animation
ou
- B Filière animation : animateurs territoriaux

Missions principales du poste :

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles.
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques.
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation.

Activités et tâches principales du poste :

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles :
 - Aménager des espaces en fonction des animations proposées et des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.
 - Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
 - Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage.
 - Faire en sorte que les relations avec les familles et les enfants soient harmonieuses.
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques :
 - Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique de la structure.
 - Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
 - Proposer et/ou préparer des séjours ou séjours courts.
 - Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
 - Concevoir et élaborer les projets d'activités mis en place sur le centre de loisirs.
 - Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants. - Animer chaque moment d'animation auprès des enfants.

- *Participer et/ou créer des évènements locaux.*
- **Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation :**
 - *Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec le directeur du centre de loisirs et l'équipe d'animation. Etablir les modes de fonctionnement du centre : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants...*
 - *Participer de manière active aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses savoirs. - Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...).*
 - *Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.*
 - *Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil. Participer à l'inventaire et aux commandes du matériel.*

Relations fonctionnelles :

- **En interne :**
 - *Relations fréquentes avec le Directeur adjoint (supérieur hiérarchique direct) et le Directeur du centre de loisirs.*
 - *Relations quotidiennes avec l'équipe d'animation.*
 - *Relations ponctuelles avec les services gestionnaires et techniques.*
 - *Coopération avec les services sportifs, culturels et les équipements socio-culturels de la collectivité.*
- **En externe :**
 - *Communication permanente avec les parents et les enfants.*
 - *Coopération avec des structures privées (Education populaire, sport, culture, art, etc...), relations ponctuelles avec les associations d'usagers ou d'habitants.*

Exigences requises :

- **Compétences techniques :**
 - *Connaître l'environnement de la collectivité.*
 - *Polyvalence dans la proposition d'activités variées.*
 - *Connaissance du public et de l'environnement d'accueil.*
 - *Connaissance des missions, du projet éducatif, structuration d'un accueil de loisirs, des valeurs et des techniques de l'animation.*
 - *Connaissance de la réglementation relative à l'organisation des ACM et à la mise en œuvre d'activités.*
 - *Bonne connaissance des règles d'hygiène et alimentaires.*
- **Compétences relationnelles :**
 - *Savoir faire preuve d'initiative.*
 - *Etre autonome, réactif et savoir organiser son temps de travail.*
 - *Sens du travail en équipe, rigueur et capacité d'adaptation.*
 - *Sens du service public.*
 - *Respect du devoir de réserve et du principe de discrétion professionnelle.*

Moyens mis à disposition :

- *Structures aux activités organisées (équipements, matériels).*
- *Repas fourni dans le cadre de la mission d'accompagnement pédagogique au repas*

Conditions et contraintes d'exercice :

- *Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.*
- *Disponibilité et solidarité entre les collègues et les structures.*
- *Congés hors vacances scolaires.*
- *Travail dans des structures différentes.*
- *Risques possibles liés à des manutentions manuelles et aux postures de travail.*

Amplitudes Horaires maximales :

➔ *Annualisation en année scolaire selon contrat*

- *Préscolaire : Lu, Ma, Je et Ve – 7h30/8h30.*
- *Postscolaire : Lu, Ma, Je et Ve – 16h00/19h00*
- *Restauration : Lu, Ma, Je et Ve – 11h45/14h00*
- *Temps de préparation hors présence enfants : 9h-11h ou 14h-16h selon planning*
- *Mercredi : 7h30/19h00*
 - *Semaine scolaire : cf annualisation en vigueur*
- *Journée de vacances : 7h30/19h00*
 - *Semaine de vacances de 48h maximum*

Agent concerné :

- *Nom :*
- *Prénom :*
- *Date de Naissance :*

☐ *Titulaire de la F.P.T.*

☐ *Filière animation - Catégorie C – Adjoint Animation Territorial*

☐ *Autre :*

☐ *Contractuel (le) permanent à% - Prise d'effet le :*

Signatures :

Maire ou D.G.S.M.

Responsable de pôle

L'agent